

# Fribourg, naturellement

# 16



**Bilan de législature  
2016-2021**

—  
Conseil communal  
Ville de Fribourg

—  
Janvier 2021

# 21

# 1

## Introduction [3](#)

Fribourg, naturellement [3](#)

# 2

## La fusion et les collaborations intercommunales [4](#)

2.1 La fusion du Grand Fribourg [4](#)

2.2 Les collaborations intercommunales [4](#)

L'Agglomération de Fribourg [4](#)

L'Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL) [4](#)

Le Réseau Santé de la Sarine [4](#)

Coriolis Infrastructures [5](#)

Le Bataillon des sapeurs-pompiers [5](#)

L'ORCOC [5](#)

La Protection civile [5](#)

# 3

## Le développement [6](#)

3.1 L'urbanisation [6](#)

Les territoires [6](#)

3.2 Une mobilité au service de la ville [7](#)

3.3 L'environnement, l'énergie et le développement durable [8](#)

Le développement durable [8](#)

La politique énergétique [8](#)

La politique climatique [9](#)

La politique environnementale [9](#)

3.4 Les infrastructures [9](#)

Le développement des sites scolaires [9](#)

De nouvelles infrastructures sportives [10](#)

# 4

## La cohésion sociale [11](#)

4.1 Introduction [11](#)

4.2 Un travail multidimensionnel entre partenariats et proximité [11](#)

4.3 L'école [11](#)

Accueil préscolaire [11](#)

Favoriser le lien entre l'école et les familles migrantes [11](#)

4.4 La culture [12](#)

4.5 Le sport [13](#)

4.6 La communication [13](#)

4.7 La Police locale [14](#)

# 5

## La formation et l'économie [15](#)

5.1 — Introduction [15](#)

5.2 — Le maintien de l'équilibre et les autres objectifs financiers [15](#)

5.3 — Le développement économique et le tissu économique local [15](#)

5.4 — Le rayonnement [15](#)

5.5 — La politique foncière active [16](#)

5.6 — Une ville universitaire et d'études [16](#)

# Introduction

## Fribourg, naturellement

Arrivé au terme de la législature, le Conseil communal vous présente son bilan, qui s'inscrit dans l'esprit de la devise choisie en 2016, « Fribourg – naturellement ».

Qui aurait imaginé en 2016 qu'une pandémie allait secouer notre vie, nos habitudes et nous plonger dans une crise dont nous ne sommes hélas pas encore sortis ? Reste que, si la situation sanitaire a fortement occupé le Conseil communal et l'administration communale en 2020<sup>1</sup>, les quatre années précédentes ont été marquées par des efforts importants et des réalisations d'envergure pour la population. Les maîtres-mots définis en 2016, à savoir « développement durable » et « transversalité », ont tracé la ligne à suivre dans tous les projets conduits par la Ville de Fribourg.

La révision du Plan d'aménagement local (PAL) a occupé une place de premier ordre, en raison de l'ampleur du travail et, surtout, de son importance pour l'avenir de notre ville. Ce projet-phare, qui a franchi des étapes décisives avec

des mises à l'enquête publique en 2018 et 2020, traduit la volonté du Conseil communal de conduire la ville vers un avenir résolument urbain, respectueux de l'environnement et de son patrimoine historique. Les autres grands projets (requalification du Bourg et du secteur gare, piscine) ont également bien avancé et devraient entrer en phase de réalisation au cours de la prochaine législature. Le développement du site de St-Léonard, l'extension de la patinoire communale (P2) et la construction du nouveau parking sont en cours et viendront compléter la transformation de la patinoire P1, achevée en automne 2020.

En offrant davantage de place à ses habitant·e·s, notamment à l'aide de projets participatifs, en aménageant des espaces publics et des infrastructures pour la mobilité douce et en portant un soin particulier à la nature en ville, le Conseil communal a contribué à préserver et développer encore la qualité de vie dans l'environnement urbain. Le développement économique et l'amélioration des conditions-cadre proposées aux acteurs commerciaux constituent une partie intégrante de cette politique, qui a permis notamment de qualifier la ville historique comme zone touristique.

Au cours de cette législature, le Conseil communal a également réalisé d'importants projets internes, dont le développement de la communication, une indispensable refonte de la Caisse de prévoyance ainsi que l'adoption d'un nouveau Règlement du personnel, qui vient confirmer le rôle de la Ville de Fribourg en tant qu'employeur responsable et exemplaire.

En outre, plusieurs services et secteurs de l'administration communale ont connu des réorganisations importantes, notamment les Ressources humaines, l'Aide sociale et les Curatelles d'adultes, l'Urbanisme et architecture, les Écoles et les Sports. Ces opérations ont contribué à une amélioration sensible des prestations au bénéfice des citoyennes et citoyens.

A l'heure du bilan, le Conseil communal constate que la ville de Fribourg offre aujourd'hui des conditions de vie qui permettent à la population de s'y sentir à l'aise et d'envisager l'avenir avec sérénité. Ceci est de bon augure pour la fusion du Grand Fribourg, dont les bases sont aujourd'hui construites et qui constituera sans aucun doute l'un des défis majeurs de la prochaine législature.



De gauche à droite : Antoinette de Weck, vice-syndique ; Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal ; Thierry Steiert, syndic ; Laurent Dietrich, conseiller communal ; Andrea Burgener Woeffray, conseillère communale

<sup>1</sup> Voir encadré en fin de bilan



# La fusion et les collaborations intercommunales

## 2.1 — La fusion du Grand Fribourg

Considérée par le Conseil communal comme projet-phare de la législature 2016-2021, le projet de fusion du Grand Fribourg a évolué comme prévu jusqu'au moment où, en mars 2020, la crise sanitaire a conduit à une redéfinition du calendrier.

Ainsi, le vote consultatif a été repoussé en septembre 2021, alors que le vote final devrait avoir lieu en 2022. Ce report, bien que décevant, permettra aux habitant·e·s des communes concernées de se familiariser davantage et de manière plus approfondie avec les enjeux de la fusion.

A l'instar du Conseil d'État, pour qui « la fusion du Grand Fribourg constitue un enjeu central dans le développement du canton de Fribourg, notamment du point de vue économique », le Conseil communal s'est engagé dès le début pour la réussite de ce projet ; il saisit ici l'occasion d'adresser ses vifs remerciements à celles et ceux qui ont contribué à son avancement, que ce soit au sein des institutions et des organes publics ou dans les échanges avec les habitant·e·s des communes concernées et la société civile.

Au terme de la législature, le Conseil communal peut affirmer que le projet de fusion a bien avancé, compte tenu de son ampleur, de ses enjeux politiques et de l'élément imprévisible de la crise sanitaire. Ces intenses travaux permettront aux autorités communales et cantonales de passer à la phase décisive au cours de la prochaine législature et, le Conseil communal l'espère, de renforcer *in fine* la position de Fribourg dans le pays.

## 2.2 — Les collaborations intercommunales

Le Conseil communal a poursuivi et intensifié les collaborations avec plusieurs communes du Grand Fribourg et au-delà, à propos de tâches aussi variées que l'analyse des permis de construire, le regroupement de corps de sapeurs-pompiers ou les contributions aux frais de fonctionnement des Bains de la Motta. Une collaboration intercommunale a également été mise en place en matière de protection incendie : désormais, c'est l'Inspectorat du feu de la Ville de Fribourg qui s'occupe de ces questions pour les communes de Givisiez et Corminboeuf.

### L'Agglomération de Fribourg

L'Agglomération de Fribourg continue de jouer un rôle important dans la planification directrice du centre cantonal. Au sein de son comité, le Conseil communal occupe une position à la hauteur du poids que représente la Ville de Fribourg, endossant les postes de vice-présidence et les trois présidences de dicastères. Le projet d'agglomération de troisième génération (PA3) a été validé par le Conseil fédéral en 2018 et lie dorénavant les dix communes membres. Le PA4 est en cours d'élaboration : il réunit les grands thèmes d'une planification territoriale régionale, comprenant les volets urbanisation, mobilité, nature ainsi que paysage et environnement. En parallèle et conjointement à la Préfecture de la Sarine, l'Agglomération développe le futur plan directeur régional. Elle a en outre mis sur pied le concours bisannuel « Trophées PME », dans le but de mettre en valeur le tissu économique et distinguer les entreprises remarquables ayant un impact positif sur l'économie régionale. En 2020, le Grand Conseil fribourgeois a décidé de réorienter la forme institutionnelle de l'Agglomération vers une association de communes, appelée à poursuivre les tâches accomplies avec succès jusqu'à ce jour.

### L'Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL)

La collaboration entre la Ville de Fribourg et la COSAHL s'est fortement intensifiée ces dernières années. La décision a ainsi été prise de regrouper les territoires de la Ville et des communes de l'Association en un seul cercle scolaire, permettant la mise en place d'un Conseil des parents unique pour tous les CO. La planification des effectifs scolaires se fait en étroite collaboration, ce qui permet une meilleure planification des besoins en infrastructures scolaires. Par ailleurs, la Médecine scolaire de la Ville est active dans l'ensemble du cercle scolaire.

En 2017, la convention qui lie la Ville à la COSAHL a dû être revue afin d'y intégrer les frais financiers des nouveaux bâtiments de la DOSF (CO de langue allemande). Grâce à la confiance existant entre les partenaires et à des échanges constructifs, une nouvelle façon de répartir les coûts a pu être mise en place.

### Le Réseau Santé de la Sarine

Le Conseil communal s'est fortement impliqué dans le développement du Réseau Santé de la Sarine. Pour ne pas diminuer la couverture des besoins en places dans les EMS du district, le Réseau a acquis la Résidence Rose d'automne. Comme la loi l'y oblige, il a mis en place les mandats de prestation qui lient les EMS au Réseau. Pour soutenir les communes dans leur obligation de rédiger un plan de mesures pour les personnes âgées, il a confié à la Haute école de travail social un mandat d'étude. Il a également revu entièrement son organisation interne afin de pouvoir accomplir ses tâches de la façon la plus efficace et la moins lourde financièrement.



Démonstration lors du 150<sup>e</sup> anniversaire  
de la Fédération des sapeurs-pompiers  
(3 septembre 2019)



© Ville de Fribourg 2019

## Coriolis Infrastructures

L'association Coriolis Infrastructures a grandement occupé le Conseil communal. Outre le soutien à la Fondation Équilibre et Nuithonie et la révision du mandat de prestations, la création de la Maison des artistes, à Givisiez, et l'assainissement de la salle Mummenschanz, à Villars-sur-Glâne, représentent des points forts de ces dernières années. Enfin, la révision complète des statuts de l'association a nécessité un grand engagement.

## Le Bataillon des sapeurs-pompiers

Les deux objectifs principaux pour le Bataillon des sapeurs-pompiers ont pu être atteints durant cette législature : premièrement, le Conseil communal a mis sur pied une section d'intervention unique, organisée selon un système de piquet jour/

nuit. Ce nouveau fonctionnement a fait ses preuves et donne entière satisfaction. Ensuite, les sapeurs-pompiers de Fribourg, Givisiez et Marly se sont regroupés en une entité unique, faisant ainsi baisser les coûts de la défense incendie, tout en garantissant la sécurité de ces trois communes.

## L'ORCOC

L'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC) a poursuivi et intensifié ses collaborations avec ceux des communes voisines. Comme prévu, il a élaboré plusieurs plans d'engagement, dont celui lié à une éventuelle rupture du barrage de Rossens. Il a également fait valider les plans « sécheresse » et « vague de chaleur ». L'ORCOC a surtout été mobilisé à deux reprises en 2020, durant plusieurs mois, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19.

## La Protection civile

Sur demande de l'État, le Conseil communal a terminé le recensement des places d'hébergement d'urgence ; il a également assuré le contrôle et l'entretien des abris existants et propriété de la Ville. Ceux-ci continuent à servir d'hébergement lors de manifestations et peuvent être ouverts dans le cadre du plan « grands froids » pour de l'accueil d'urgence.

# Le développement

## 3.1 — L'urbanisation

Le PAL, projet majeur de cette législature, déterminera l'avenir urbain de la ville pour les quinze à vingt prochaines années. Mis à l'enquête pour la troisième fois en 2020, il comporte des éléments forts orientant vers une ville à taille humaine, tout en préservant les qualités patrimoniales et paysagères, et permettant une densification de qualité ; la mobilité a été repensée pour favoriser les déplacements en transports publics et en mobilité douce ; les espaces naturels ainsi que la protection des arbres feront désormais l'objet d'une attention particulière. Ces modifications, qui devraient aussi contribuer à la transition énergétique de la Ville de Fribourg, ont provoqué de nouvelles oppositions et le PAL attend donc toujours son approbation finale.

Ayant constaté que les prévisions démographiques ne se concrétisaient pas, le Conseil communal a réduit certaines possibilités de construction. Il a ainsi retravaillé les zones et les plans d'aménagement de détail (PAD) à haute densité, afin d'en affiner le potentiel d'accueil et de trouver la bonne adéquation entre densification et qualité de vie. En effet, selon les premiers résultats de l'Observatoire du logement et de l'immobilier, pour lequel Fribourg a servi de zone géographique-test, l'appel à la prudence est requis.

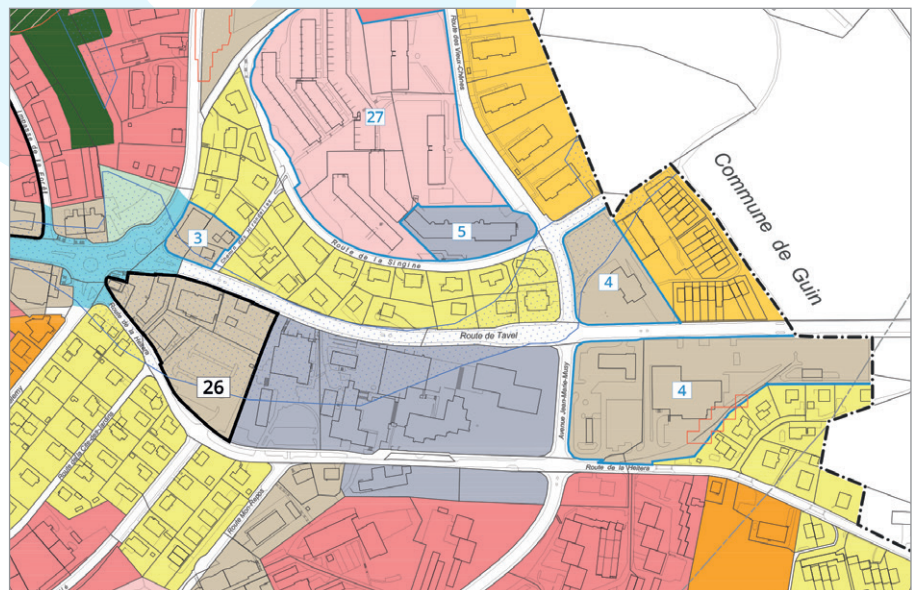
Alors que le Plan d'affectation cantonal blueFACTORY et les PAD Arsenaux, Beaumont Sud, Parc de la Fonderie et Saint-Léonard ont été approuvés, d'autres PAD (FriGlâne et Torry EST) sont encore en traitement. Le PAD Ancienne gare, prévoyant notamment la construction d'une tour et le réaménagement de l'esplanade, a été abandonné par les CFF au profit d'une réflexion d'aménagement sur l'ensemble de leur périmètre, allant de l'ancienne gare jusqu'au passage du Cardinal.

### Les territoires

Durant cette législature, la ville a poursuivi sa mutation. Alors que le PAL fournit la trame de fond, les constructions des quartiers et des bâtiments s'y réfèrent. De nombreux projets sont en gestation, parfois retardés par des procédures juridiques, alors que d'autres sont arrivés en phase de mise en œuvre.

### Secteur du développement urbain

Un nouveau secteur a été créé au sein du Service d'urbanisme et architecture, le Développement urbain. Il élabore désormais des stratégies, des projets et la réglementation dans ce domaine, permettant de déterminer l'affectation et l'utilisation du sol en coordonnant l'ensemble des thématiques (environnement, patrimoine, mobilité, énergie, infrastructures routières, etc.).



© Ville de Fribourg (extrait d'un plan de zone, PAL) 2020

Le projet de requalification du Bourg, longtemps bloqué par des oppositions, peut désormais se poursuivre. Il permettra la mise en valeur des espaces publics et d'un patrimoine de grande qualité, afin d'y promouvoir une animation nouvelle de la vie de ce quartier libéré du trafic. Et aboutir, ainsi, à une réelle valorisation de cette zone à fort potentiel commercial et touristique.

La place du Pertuis et la place du Petit-Saint-Jean en sont au stade de la planification avancée. Leurs aménagements permettront une meilleure gestion du trafic

et rendront à la population de nouveaux espaces de convivialité. Ces espaces requalifiés font partie des mesures d'accompagnement au projet de la gare, un réel défi de coordination et de planification.

Le Conseil communal a à cœur de réaliser des constructions durables et respectueuses de l'histoire de la ville. Le bâtiment BATPOL sera ainsi réalisé majoritairement avec du bois issu des forêts de la Bourgeoisie. Le Werkhof et le café des Arcades ont, quant à eux, été transformés dans le plus grand respect du patrimoine.

### Assainissement énergétique des bâtiments

Une analyse du parc immobilier communal a été menée afin d'établir la planification pluriannuelle des assainissements énergétiques. La priorisation est établie en fonction des enjeux techniques et économiques ainsi que des besoins, avec un objectif d'efficacité énergétique et de transition vers les énergies renouvelables.



D'autres transformations de bâtiments permettent aujourd'hui aux habitant·e·s de pleinement en profiter, comme le kiosque de la Vignettaz, qui a reçu une nouvelle vie dans le cadre d'une démarche participative, ou le bâtiment du vieux moulin, à la vallée du Gottéron 13, qui a repris ses activités.

Depuis l'été 2020, la population peut également profiter des quatre nouveaux espaces ludiques et paysagers du projet Fribourg (ou)vert, au Schoenberg, dont le Parc des Maggenberg. De son côté, la Vieille-Ville sera dotée de deux nouveaux lieux de jeux et de détente au haut et au bas du chemin du Zigzag, où la fontaine historique sera d'ailleurs restaurée.

## Nature en ville

La Ville de Fribourg prend soin de sa biodiversité et a lancé le programme « Nature en ville ». Des morceaux de parcelles délaissées ont ainsi été rendus à la nature et la population a été sensibilisée à la grande biodiversité déjà existante. Le Secteur des parcs et promenades garantira aussi une biodiversité riche et étendue.

## blueFACTORY

Le développement du quartier blueFACTORY, qualifié de zone stratégique d'activité d'importance cantonale, s'est poursuivi tout au long de la législature. Après l'adoption du Plan d'affectation cantonal (PAC) en juillet 2018, la planification des nouvelles constructions s'est poursuivie et débouchera sur la réalisation du bâtiment B et du Smart Living Building dès 2021. Actionnaire paritaire avec l'État, la Ville de Fribourg a contribué à insérer dans le PAC des éléments liés à l'intégration urbaine du quartier, aux activités socioculturelles et à la mobilité douce. Grâce à l'engagement et au soutien de la Ville, le quartier blueFACTORY est ainsi devenu un véritable lieu de vie, comportant non seulement une cinquantaine de sociétés et accueillant plus de 340 personnes travaillant sur le site, mais également de nombreuses activités culturelles et associatives reconnues, telles que le SMEM (Swiss Museum & Center for Electronic Music Instruments) ou l'établissement Les Menteurs.

Les deux actionnaires entendent poursuivre leur collaboration en vue de continuer à développer ce quartier, qui constitue une plus-value évidente pour la collectivité.



Transformation du café des Arcades

© Ville de Fribourg 2020

## 3.2 — Une mobilité au service de la ville

Le Conseil communal a poursuivi la mise en œuvre et le développement des Projets d'agglomération (PA2, PA3 et PA4). Dans ce cadre, il a notamment travaillé à l'amélioration des transports publics : il a lancé les procédures nécessaires pour la modification des tracés des lignes TPF 5 et 7 et s'est engagé avec succès dans le développement de la traction électrique des bus urbains par l'introduction progressive de trolleybus à batterie.

Les thématiques liées à la mobilité ont été intégrées dans les grands projets, par exemple dans le quartier du Bourg ou de la gare. Le carrefour Richemond a ainsi été repensé de façon novatrice : future zone

de rencontre, traversé par la TransAgglo, il sera lié au passage inférieur des CFF, concrétisant ainsi une nouvelle connexion à la gare par l'ouest.

Volonté cardinale de cette législature, le Conseil communal souhaitait mieux redistribuer et partager les espaces publics entre les différents modes de transport et diminuer ainsi la pression du trafic motorisé. Les avancées en la matière ont été nombreuses : réalisation de trottoirs traversants, développement du réseau Pédibus, plan de mobilité scolaire à la Vignettaz et au Jura (projets au Bourg, en l'Auge et à la Neuveville), aménagement de zones 30 km/h... Le dialogue avec les habitant·e·s, notamment dans le quartier des Cliniques, a permis de sensiblement améliorer la sécurité sur le chemin de l'école.



Le vélo a bénéficié d'une promotion dynamique et efficace, grâce au déploiement du réseau de vélos en libre-service, à la mise à disposition de vélos-cargos et à l'aménagement de 560 nouvelles places de stationnement sécurisées pour les cycles, ainsi que d'un abri pour vélos à la halte ferroviaire Fribourg-Freiburg Poya.

Afin d'assurer la sécurité des usagers-ères, le Conseil communal a fait réaliser près de 6,5 km de bandes cyclables sécurisées, pour certaines agrémentées d'un marquage de sécurité additionnel rouge ; l'usage des giratoires a été rendu plus sûr par l'utilisation d'un marquage novateur et complémentaire intégrant les cycles. Sur des axes importants, le trafic automobile a dû concéder des espaces pour l'installation de nouvelles bandes cyclables. Après deux mois d'essai, le Conseil communal a mis à l'enquête une piste cyclable en site propre reliant la gare aux Charmettes, sur le boulevard de Pérolles, et développé un projet de voie verte (itinéraire mixte et en site propre vélos-piétons) sur le parcours de l'ancienne voie industrielle.

Enfin, dans le cadre de l'assainissement contre le bruit, en collaboration avec l'État, le Conseil communal a développé un plan trafic visant à instaurer un régime à 30 km/h sur 75 % des routes et des rues de la ville.

### 3.3 — L'environnement, l'énergie et le développement durable

#### Le développement durable

Afin de guider la ville sur le chemin de la durabilité, le Conseil communal vise une transposition à l'échelle communale des objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU. Cette stratégie, construite autour de cinq champs thématiques, inclut les 17 ODD et se décline en 14 axes prioritaires.

#### Champs thématiques et axes prioritaires de la stratégie de développement durable de la Ville de Fribourg

##### Ressources naturelles



Biodiversité  
Protection eau,  
air, sol

##### Habitat construit



Énergie  
Climat  
Bruit et confort  
urbain  
Espace construit

##### Déchets et pollution



Déchets urbains  
solides  
Pollution eau, sol

##### Biens de consommation



Alimentation  
Achats durables

##### Habitat socio-économique



Culture  
Système  
économique  
Cohésion sociale  
Mobilité

La piste cyclable sur le boulevard de Pérolles a vite trouvé ses usagers-ères.



© Ville de Fribourg 2020

#### De gros efforts pour un label énergétique

La Ville de Fribourg est labellisée « Cité de l'énergie » depuis vingt ans. Après avoir enregistré le plus mauvais score de son histoire lors de l'audit 2016, elle a remonté la pente pour inverser la tendance et ainsi obtenir sa meilleure note en 2020. Le niveau atteint lui permet même de présenter sa candidature pour la labellisation GOLD de l'European Energy Award en 2021.

#### La politique énergétique

Le Conseil communal a adopté en 2019 la stratégie et la planification énergétique territoriale et a édité un catalogue de mesures énergétiques pour les années 2019 à 2035. Parallèlement à ces engagements à long terme, de nouvelles prescriptions énergétiques contraignant progressivement les propriétaires de bâtiments à passer aux énergies renouvelables sont entrées en force au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Plusieurs mesures d'encouragement, telles que le programme de subventions énergétiques, ont permis de compléter le dispositif.

#### Un nouveau secteur pour la durabilité

Afin de se donner les moyens de réussir une transition vers plus de durabilité, la Ville de Fribourg a constitué en 2017 une équipe pointue et pluridisciplinaire au sein d'un nouveau secteur, celui de l'Énergie et du développement durable.

Finalement, la Ville soutient, collabore, encadre ou encore réalise de grands projets d'infrastructure énergétiques sur le territoire communal (centrales de production d'énergie renouvelable, réseaux de chaleur à distance, valorisation des rejets thermiques, concepts énergétiques novateurs, etc.), sans oublier des efforts importants en termes d'assainissement de son patrimoine immobilier.

## La politique climatique

Le dossier climatique a pris une place importante dans les réflexions du Conseil communal. Outre la définition d'objectifs CO<sub>2</sub> pour le patrimoine bâti du territoire ou l'adoption d'un paquet de mesures en lien avec la consommation responsable ayant abouti à la labellisation « Fair Trade Town », la Ville s'est également associée à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg pour se doter d'outils qui lui permettront, à l'avenir, de mieux appréhender les phénomènes des îlots de chaleur urbains. Parallèlement à ces mesures spécifiques, la Ville a réalisé un bilan CO<sub>2</sub> territorial qui servira de base au développement du plan climat en cours d'élaboration.

## La politique environnementale

La législature 2016-2021 a permis de faire avancer des dossiers environnementaux majeurs : l'assainissement au bruit des routes communales a été mis en consultation en septembre 2020. Les mesures retenues sont la pose d'un revêtement phono-absorbant – portant sa longueur totale à 11,7 km – et l'abaissement de la vitesse signalisée.

Sur les six sites pollués devant faire l'objet d'investigations, trois ont depuis été classés. En parallèle, les travaux concernant l'assainissement de l'ancienne décharge de la Pila ont avancé, rassemblant tous-tes les acteurs-trices autour d'une variante combinant faisabilité, efficacité, respect de l'environnement, apport écologique et coûts. Une décision sur la répartition des coûts d'assainissement a été rendue par la Direction cantonale de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC). La procédure est en cours, la Ville ayant recouru contre cette décision. Jusqu'à présent, la Ville a participé à hauteur de 50 % de tous les coûts engagés après subvention, soit un peu plus de 7 millions de francs, et une réserve a été provisionnée à hauteur de 20 millions de francs.

### Commission du développement durable et Commission de l'énergie

Afin d'accompagner le déploiement du développement durable et des mesures de la nouvelle politique énergétique communale pour les années 2019-2035, deux commissions, celle du développement durable et celle de l'énergie, composées de représentant-e-s politiques, de membres de l'Administration et de spécialistes externes, ont été constituées.

L'exploitation de la STEP a été transférée à l'entreprise SINEF SA. En parallèle, la Ville, qui reste propriétaire de l'infrastructure, a démarré de nombreuses études, notamment au sujet du futur traitement des micropolluants ainsi que du potentiel énergétique du site des Neigles.

D'autres études ont été lancées dans le but d'aboutir à un nouveau plan de gestion des déchets, d'établir une cartographie de la biodiversité et de développer un plan lumière. La Ville a également entrepris la réalisation d'une analyse dans le cadre du label « Ville verte ». C'est ainsi qu'elle a posé les bases d'une politique environnementale ambitieuse.

En parallèle au projet de revitalisation de la Sarine, diverses démarches ont été entreprises, permettant d'une part la réhabilitation du lit du cours d'eau en gravier et, d'autre part, la mise en place de bois mort contribuant notamment au développement de la biodiversité. En octobre 2020, le Groupe E a procédé, en accord avec la Ville, à un premier lâcher d'eau depuis le barrage de Rossens afin de redynamiser le cours d'eau et ses écosystèmes.

## 3.4 — Les infrastructures

### Le développement des sites scolaires

Le Conseil communal a continué de développer et rénover ses infrastructures scolaires. En 2016, il a inauguré le nouveau cycle d'orientation (CO) alémanique (DOSF), situé à côté de l'école primaire du Jura. L'ancien bâtiment du CO alémanique, sur le site de Jolimont, a été complètement rénové, offrant de nouveaux espaces aux élèves francophones.



© Ville de Fribourg 2019

L'Association des communes de la Sarine et du Haut-Lac français a entamé le processus de construction d'un nouveau CO à Givisiez, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2026. Celui-ci permettra de réduire l'occupation du CO du Belluard, qui fera à ce moment-là l'objet d'une rénovation complète.

Après la construction de 8 pavillons sur le site de la Vignettaz, permettant de répondre rapidement à l'augmentation du nombre d'élèves, un nouveau bâtiment scolaire offrant deux filières a vu le jour. Grâce à cette plus grande capacité, une partie du bâtiment A a pu être transformée en accueil extrascolaire, rendant superflue la construction d'un nouveau bâtiment ; d'une capacité de 120 places, le nouvel accueil est en fonction depuis le 2 novembre 2020. Des travaux doivent encore avoir lieu au premier semestre 2021, qui le doteront d'une cuisine de régénération. Cet outil, animé par du personnel d'un fournisseur tiers, permettra d'assurer le respect des normes pour le service de 140 repas quotidiens, avec une livraison en logistique froide. L'optimisation des quantités, le recyclage des déchets et une meilleure communication autour de la thématique de l'alimentation figurent parmi les autres objectifs de cette réalisation ; de nouveaux locaux ont également été inaugurés en



Basse-Ville, l'accueil de l'Auge-Neuveville ayant pris ses quartiers dans le bâtiment du Werkhof à l'automne 2017.

L'école de la Heitera et l'école du Bourg se sont chacune agrandies de six pavillons scolaires. Quatre pavillons de l'école du Bourg sont aujourd'hui occupés par les élèves du CO du Belluard.

De tous les projets prévus pour cette législature, seul l'agrandissement de l'école de la Neuveville n'a pas été mené à bien. En raison de la réduction des prévisions démographiques, cet objet n'était plus considéré comme prioritaire.

### Davantage de places de jeux

L'agrandissement des structures scolaires a été l'occasion de renouveler les places de jeux des cours d'école de la Vignettaz, du Jura, de la Heitera et du Bourg. De nouveaux jeux ont également été installés dans la cour de la Villa Thérèse.

### De nouvelles infrastructures sportives

En matière d'infrastructures sportives, une grande partie des objectifs ont pu être réalisés. Dans le cadre d'un partenariat privé-public, la patinoire communale (P1) a été reconstruite à neuf au même endroit, sur une parcelle que la Ville a mise à disposition de la société l'Antre S.A. La patinoire principale, désormais propriété de cette société, peut accueillir près de 9'000 personnes et constitue un outil de travail performant pour le HC Fribourg-Gottéron, répondant aux normes de la Ligue suisse de hockey sur glace. En parallèle, le Conseil communal a agrandi la patinoire d'entraînement (P2) en la dotant d'une partie des locaux à usage public désormais indisponibles dans la P1. Un programme de locaux additionnels permettra d'y installer prochainement le Service des sports

Les nids de la nouvelle place de jeux à l'école de la Heitera



© Ville de Fribourg 2019

et SwissBasketball. Dans la continuité de cet agrandissement, la Ville de Fribourg a construit son premier parking en ouvrage, d'une capacité de 220 places pour les voitures, 30 pour les deux-roues motorisés et près de 200 pour les vélos.

Du côté du Stade universitaire, le chantier d'assainissement de la partie centrale des gradins et de la marquise de la tribune a débuté et ses deux terrains de football synthétiques ont été refaits à neuf. Un terrain de foot synthétique a également été inauguré au Guintzet. Différentes petites installations sportives ont été réalisées ou rénovées, notamment au Guintzet, au Schoenberg, à la Vignettaz, au Jura et à Pérolles. Diverses études ont également été menées, dont une mettant en évidence le besoin d'un nouveau terrain de football pour le quartier du Schoenberg.

### Une piscine aux Abattoirs

Le projet de piscine aux Abattoirs avance. Le Conseil communal a mis en zone la parcelle située sur le site afin que la construction d'une piscine couverte y soit possible. Il a aussi réalisé diverses études de faisabilité, d'occupation et de besoins en lignes d'eau pour la ville et ses clubs, ainsi qu'analysé les besoins régionaux. Finalement, une analyse relative à la viabilité économique du projet permettra au Conseil communal de se déterminer sur la variante définitive, à savoir une piscine de 25 mètres + ou de 50 mètres.<sup>1</sup>



Le parc des sports du quartier du Jura a fait peau neuve.

© Ville de Fribourg 2020

<sup>1</sup> Au moment de la rédaction finale du présent bilan de législature, cette analyse n'avait pas encore été traitée par le Conseil communal.



# La cohésion sociale

## 4.1 — Introduction

La politique de cohésion sociale a connu un développement réjouissant au cours des cinq dernières années. Le concept de cohésion sociale est utilisé dans un sens large, pour signifier les liens entre les membres de la société et dans le but d'offrir les meilleures conditions du « vivre ensemble » dans un monde de plus en plus exposé à l'individualisme, à l'abandon de la solidarité et à l'exclusion. Dans ce sens, la cohésion sociale se concentre non seulement sur l'accueil et l'intégration des migrant·e·s, mais aussi sur toutes les tranches de la population, en particulier les enfants, les jeunes, les seniors ou les personnes en situation de handicap. En se développant au travers d'actions sociales, culturelles et sportives, elle est vécue de manière transversale au sein de l'Administration communale.

## 4.2 — Un travail multidimensionnel entre partenariats et proximité

Dans le domaine de l'intégration des étrangers·ères, le Conseil communal a conclu en 2017 une convention de partenariat avec l'État de Fribourg, permettant la réalisation d'un programme d'intégration communal pour les années 2018 à 2021.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, un bilan permettant de cerner de manière complète le cadre de vie des enfants et des jeunes en ville de Fribourg (2018-2019) a été réalisé. En 2020, un nouveau centre d'animation socioculturelle (CAS) a été inauguré dans le quartier de Pérolles. Celui-ci est venu s'ajouter aux trois centres d'animation existants (CAS Schoenberg, Basse-Ville et Jura).

La proximité et la participation ont également été au cœur des activités, notamment à travers l'organisation de manifestations annuelles telles que la Fête des voisins ou la manifestation de bienvenue aux nouveaux·elles habitant·e·s. Viennent s'ajouter à cela près d'une dizaine de démarches participatives menées avec une population variée dans le but de réaménager des espaces publics.

De manière générale, les moyens mis à disposition pour les projets de cohésion sociale ont été fortement augmentés. Au total, plus de 150 projets mis en œuvre par des associations dans le domaine du vivre-ensemble, de la promotion des activités pour la jeunesse, de la cohabitation interreligieuse, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'entente intergénérationnelle ont obtenu un soutien.

Ville totalisaient 294 places. A la rentrée scolaire 2020-2021, le nombre de places se montait à 499 (+70 %), tous les établissements primaires bénéficiant de ces augmentations de capacité. Ce sont aujourd'hui plus de 27 % des élèves scolarisé·e·s au primaire qui fréquentent l'accueil extrascolaire.



Le projet participatif « Pré fleuri » permet les rencontres autour d'un jardin ouvert à tous.

© Ville de Fribourg 2019

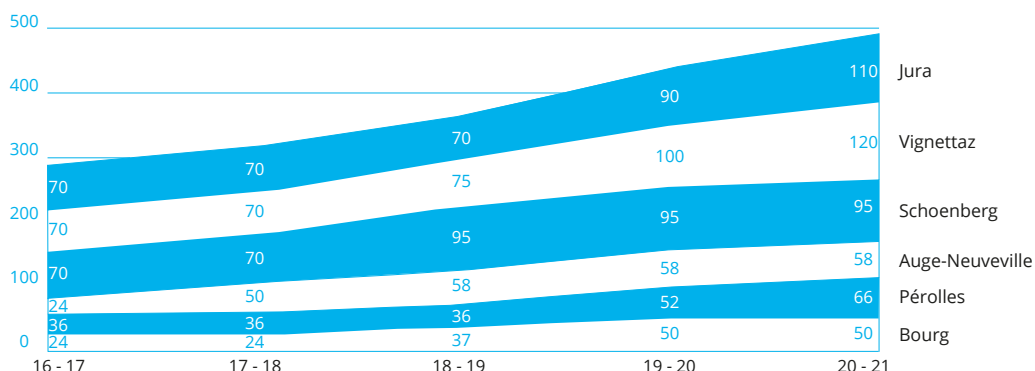
## 4.3 — L'école

Au Service des écoles, la création du Secteur de l'accueil extrafamilial au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a permis au Conseil communal de fortement accélérer le développement des infrastructures d'accueil, ce qui favorise la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. En début de législature, les six accueils extrascolaires de la

## Accueil préscolaire

L'accueil des enfants de 0 à 4 ans n'est pas en reste, avec le subventionnement de 70 places de crèche supplémentaires depuis 2016, pour un total de 379 à fin 2020 (+23 %) et 9 places en accueil de jour (mamans de jour, +18 %).

Évolution de la capacité de l'Accueil extrafamilial



## Favoriser le lien entre l'école et les familles migrantes

Le Secteur de contact école – parents migrants (SCEPM) de la Ville de Fribourg a joué un rôle essentiel dans l'information auprès des familles issues de la migration. L'objectif est de garantir l'égalité des chances et des droits entre les familles de nationalité suisse et étrangère, conformément à la Constitution et à la loi. Depuis 2018, l'entretien d'information au SCEPM est aussi ouvert aux familles déjà établies à Fribourg, issues de la migration et dont l'enfant s'apprête à entrer en première année HarmoS. Cet entretien facultatif est proposé aux parents qui estiment ne pas bien maîtriser le système scolaire fribourgeois ou qui ne se sentent pas aptes à aborder l'abondante documentation reçue au moment de l'inscription à l'école. Si besoin, un·e interprète est présent·e lors de la procédure d'accueil.

De plus, lors de l'entretien d'accueil, un bilan de santé est proposé par la Médecine scolaire. Cette démarche initiée lors de la précédente législature s'est intensifiée et a permis de favoriser l'intégration des familles en leur facilitant l'accès à des professionnel·le·s de la santé.

De nombreuses rencontres ont été organisées avec les artistes et spécialistes de la culture. La Journée de la culture, désormais référence en Suisse, a vu le jour en 2018 ; parallèlement, des soirées de la culture ont été mises sur pied pour les associations au bénéfice d'une subvention annuelle. La Ville de Fribourg a aussi été représentée activement dans l'Association européenne des orgues historiques (ECHO), ainsi que dans des organes culturels et/ou institutionnels nationaux, romands ou cantonaux.

La Ville de Fribourg s'est démarquée avec des projets d'envergure rayonnant largement au-delà des frontières communales. TINGUELY2016 a ainsi réuni plus de 80 projets artistiques et rassemblé 15'000 personnes dans le quartier du Bourg, lors du Grand Prix Tinguely ; la Saint-Nicolas s'est considérablement développée ; des festivals culturels dont la renommée dépasse nos frontières ont été renforcés ; le Conseil communal a inauguré en 2020 « l'Auditoire Georges », la troisième table artistique de la ville, à la place Georges-Python. D'autres projets ont également

pu démarrer : la Régie culturelle, par exemple, permettra l'occupation temporaire des surfaces commerciales et administratives vacantes par des initiatives culturelles.

Projet culturel phare de la législature, la fusion de la Bibliothèque de la Ville, de la Deutsche Bibliothek et de la Ludothèque est devenue effective en 2020. La collaboration avec les écoles a été renforcée, ainsi qu'avec la bibliothèque interculturelle de Fribourg, LivrEchange. La Bibliothèque a également pu étendre ses horaires d'ouverture et est régulièrement « sortie » de ses murs, par exemple dans le cadre des Lectures estivales et de la Journée des familles de la Saint-Nicolas.

Enfin, le Conseil communal a encore renforcé le Service de la culture. Ce dernier a pu travailler sur la refonte complète des critères de subventionnement, créer une boussole d'évaluation innovante et simplifier l'octroi des subventions avec l'Agglomération. Les associations non professionnelles ont également été mises en valeur, par une augmentation de 10 % de leur soutien financier.

### Un plan de mesures pour les aîné·e·s

Sur la base de l'étude réalisée par la HETS-FR, mandatée par le Réseau Santé de la Sarine, et grâce à l'engagement d'une spécialiste du domaine, la Ville de Fribourg s'est dotée d'un concept et d'un plan de mesures définissant sa politique de la vieillesse. Elle répond ainsi à la Loi sur les seniors (LSen).

## 4.4 — La culture

Avec CULTURE/KULTUR2030, la politique culturelle a entamé un nouveau cycle et permis à la Ville de Fribourg de développer son aura culturelle de manière participative, en concertation avec les autorités et les acteurs·trices culturel·le·s.



Les lecteurs francophones et germanophones ont maintenant accès à une même bibliothèque.

© Ville de Fribourg 2020

## 4.5 — Le sport

Le Conseil communal a réorganisé le Service des sports, le rendant plus efficace et dynamique. Le concept communal du sport est désormais mis en pratique et les travaux préparatoires visant à établir un plan directeur du sport ont débuté. En matière de rayonnement, la ville de Fribourg a à nouveau accueilli le prologue du Tour de Romandie et de nombreuses compétitions de niveau national et international en basket-ball, ainsi que la Coupe suisse de volley-ball.

Cette législature a encore vu le lancement du programme OpenSunday dans le quartier de la Vignettaz, qui a ouvert sa salle de gymnastique chaque dimanche après-midi pour les enfants de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> HarmoS, ainsi que de celui de Midnight Sports et Culture, le samedi soir, dans le quartier du Schoenberg, pour les adolescent·e·s de 13 à 17 ans. Ces deux nouvelles prestations, qui s'ajoutent au Midnight Sport et Culture de la Vignettaz, une grande réussite, placent Fribourg comme la ville romande la plus engagée avec la fondation IdéeSport. Ces programmes organisés pour et par des jeunes sont basés sur un concept d'encadrement assuré par des jeunes formé·e·s et placé·e·s sous la responsabilité d'un·e chef·fe de projet.

## 4.6 — La communication

L'évolution de la société oblige les collectivités publiques à repenser leurs modes de communication. Dans un environnement digitalisé, les outils traditionnels ne suffisent en effet plus pour répondre aux attentes de la population et du personnel communal. Par conséquent, le Conseil communal s'était fixé l'objectif de réaliser un nouveau site internet et d'assurer une présence sur les réseaux sociaux, objectifs qui ont été pleinement atteints.

Si la société évolue toujours plus vers le numérique et le digital, une partie importante de la population reste toutefois attachée à une communication plus traditionnelle. Ainsi, le bulletin communal 1700 a continué d'être publié sous forme imprimée dix fois par année et reste ainsi un canal important de la communication communale. Cette publication permet



Le programme Midnight Sport est désormais ouvert dans les quartiers du Schoenberg et de la Vignettaz

© Fondation IdéeSport – Christian Jaeggi

notamment d'atteindre un public moins familier de l'utilisation d'internet, tout en offrant un contenu informatif avec des articles de fond sur des sujets particuliers, par exemple liés à l'histoire de la ville.

Afin de mieux prendre en compte les demandes et intérêts de la population germanophone, la communication se fait désormais plus systématiquement en français et en allemand. Ainsi, les communiqués de presse, les contenus du site internet et les publications Facebook, notamment, sont rédigés dans les deux langues. Dans le bulletin communal 1700, le contenu de langue allemande a été augmenté. Ces mesures, tout comme d'autres améliorations en faveur de la langue allemande et du bilinguisme, trouvent leur fondement dans un rapport de l'Institut du plurilinguisme sur la position de la langue allemande en ville de Fribourg. Une analyse historique, juridique et sociolinguistique a permis de confirmer la position de la cité des Zaehringen comme ville-pont entre les deux principales communautés linguistiques du pays.



## 4.7 — La Police locale

La police locale agit en parfaite complémentarité avec la police de proximité cantonale. Véritable trait d'union entre la population, les commerçant-e-s et les autorités, elle s'est beaucoup impliquée dans les quartiers, notamment au Schoenberg : elle y a soutenu deux projets privés, intégrant les jeunes du quartier (BergShow) et visant à lutter contre la solitude tout en créant du lien social (Café du cœur). Grâce à sa présence et sa visibilité, le personnel en uniforme offre une accessibilité appréciée des habitant-e-s, commerçant-e-s, restaurateur-trices et gens de passage. Les agent-e-s et sergent-e-s de Ville ont également réalisé des enquêtes sociales, qui ont permis de détecter des personnes en situation de précarité et de leur venir en aide. Enfin, elle s'est beaucoup engagée dans des actions de prévention et de sensibilisation routière, notamment en collaboration et appui avec des associations spécialisées ou de quartier.

La révision du Règlement général de police est en cours et pourra être soumise au Conseil général en début de prochaine législature. Le Conseil communal a également terminé et mis en application l'uniformisation de la réglementation du stationnement en ville, permettant de favoriser les habitant-e-s et les visiteurs-euse-client-e-s par rapport aux pendulaires. Afin de faciliter le stationnement, des solutions de paiement dématérialisé ont été mises en place.

En matière de police, de nombreux projets en faveur des habitant-e-s et commerçant-e-s ont pu voir le jour. Le Conseil communal a ainsi révisé les directives pour l'aménagement des terrasses d'établissements publics, leur permettant – dans certains cas – d'installer une terrasse non contiguë à leurs locaux et introduisant un régime pour les terrasses d'hiver. Un concept d'accueil de food-trucks sur le domaine public a vu le jour et s'est depuis lors fait sa place dans le paysage urbain. Le Conseil communal a aussi pu faire reconnaître les quartiers historiques comme zone touristique (RCom), permettant aux commerces de proximité situés dans cette partie de la ville de bénéficier d'horaires étendus.



La Police locale rappelle régulièrement aux cyclistes les bonnes pratiques à adopter.

# La formation et l'économie

## 5.1 — Introduction

Le Conseil communal a pu s'appuyer sur des finances saines, transparentes et gérées de façon rigoureuse. La coordination entre les services a été améliorée, favorisant la proactivité. Les comptes de 2016 à 2019 présentent un résultat positif moyen de plus de 5,6 millions de francs, ce qui a permis d'augmenter les fonds propres de la Ville et sa marge de manœuvre à l'aube d'une période intense en investissements, de changements législatifs, de dossiers complexes et de crise sanitaire.

En 2020, la pandémie de coronavirus a ainsi apporté son lot d'incertitudes et marqué le début d'une période beaucoup plus difficile. Les défis sanitaires, sociaux, économiques et organisationnels auront un impact certain sur les finances de la Ville, qu'il s'agira de gérer proactivement.

## 5.2 — Le maintien de l'équilibre et les autres objectifs financiers

Le Conseil communal s'est employé à maintenir l'équilibre financier et à maîtriser investissements et endettement. Grâce à des taux d'intérêt historiquement bas, il a investi dans ses infrastructures, tout en garantissant le bon état de ses ouvrages. Il a amélioré sa gestion interne par la réalisation complète et aboutie du système de contrôle interne (SCI) et l'introduction d'une surveillance interne autonome. Grâce à des indicateurs de gestion, il a été régulièrement informé des états financiers actuels et prospectifs, lui permettant d'optimiser les processus de prise de décision.

## 5.3 — Le développement économique et le tissu économique local

Mise en œuvre depuis 2017, la stratégie du développement économique commence à porter ses fruits.

Afin de favoriser un développement économique cohérent et durable, le Conseil communal a retravaillé les conditions-cadres à disposition des entreprises, commerces et porteur-euse-s de projets : allègement de certains règlements, mise en zone touristique des quartiers historiques ou encore valorisation de ces quartiers par des mesures concrètes. En parallèle, les analyses ont montré que le taux de vacance des espaces commerciaux en ville de Fribourg n'a jamais été aussi bas, depuis les premiers relevés datant de 2017 (6,5 % en octobre 2020), et qu'il se rapproche d'un taux qualifiable de conjoncturel. Les aspects liés à la mobilité, à l'aménagement et à la formation ont aussi été régulièrement abordés avec les milieux concernés.

Afin de faciliter le développement d'entreprises et la réalisation de nouveaux projets, le Conseil communal a mis en place un guichet unique d'information, facilitant les démarches des entrepreneur-euse-s et leur permettant de trouver du soutien. Des collaborations dans ce sens ont également été développées avec l'Agglomération de Fribourg, la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) et l'associa-

tion FriUp : la société Effort Fribourg SA, par exemple, a fait peau neuve et s'est dotée d'une toute nouvelle stratégie axée sur le soutien-conseil ainsi que sur le micro-crédit commercial.

En termes de collaboration et de dialogue, des séances avec les associations de commerce locales ont été institutionnalisées et ont lieu régulièrement depuis 2017. Ces séances ont permis de développer des projets et de favoriser les échanges au sein même des milieux économiques. De plus, des événements de réseautage avec l'ensemble des entreprises sises sur le territoire communal ont permis de créer un nouveau lien entre la commune et les entreprises contribuables.

## 5.4 — Le rayonnement

En 2017, le Conseil communal a mis en place une stratégie de rayonnement à long terme. Celle-ci a d'ores et déjà commencé à porter ses fruits grâce à la valorisation de projets et d'événements, qui ont pu bénéficier d'une communication ciblée et d'un réseau de relations étendu. Les domaines de promotion comme le sport, le patrimoine historique, la culture, le tourisme, le développement économique ou les projets phares de requalification en sont les principaux leviers. Les projets de marketing territorial et la communication numérique du Conseil communal (nouveau site internet et réseaux sociaux) participent aussi à ce rayonnement.

### Indicateurs

% , mio CHF	Données historiques					En cours	
	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Prévision 2020	
Endettement	240.8	250.9	249.3	237.6	228.9	215.4	●
Dette par habitant en CHF	6'290	6'519	6'419	6'168	5'967	5'565	●
Ratio de fonds propres	12.5%	15.0%	17.1%	19.1%	19.9%	19.8%	●
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	—	19.9	47.2	38.2	44.9	35.8	●



## 5.5 — La politique foncière active

Souhaitant développer la maîtrise de son territoire, le Conseil communal a lancé une analyse stratégique permettant de définir de nouvelles lignes directrices en matière de politique foncière. Il a ainsi fixé le cadre de son action proactive, en tenant compte de la thématique du logement, de l'implantation des entreprises et des espaces publics, au travers d'un développement foncier. Outre la mise en place d'un fonds, il a d'ores et déjà réservé des lignes d'investissement pour l'acquisition de nouveaux objets immobiliers et de participations. Cette stratégie à considérer sur le long terme déploiera ses effets au cours des décennies à venir. Parallèlement, toutes les parcelles et immeubles propriétés de la commune ont été analysés et sont en cours d'optimisation auprès des locataires et bénéficiaires. Enfin, l'élaboration de standards en termes de surfaces administratives permettra d'identifier les futurs besoins des services communaux et ceux d'une éventuelle future commune fusionnée.

## 5.6 — Une ville universitaire et d'études

Le Conseil communal est fier d'abriter dans sa ville une université et plusieurs hautes écoles dont la qualité de l'enseignement et de la recherche est unanimement reconnue. À plusieurs reprises, il a recouru à leurs compétences dans le cadre de l'élaboration d'études. Ainsi, l'Institut de plurilinguisme a fourni une étude sur le bilinguisme ; la collaboration avec l'Université de Fribourg a aussi porté sur le Jardin botanique, la vie nocturne, le Stade St-Léonard et la communication ; la Haute école de travail social (HETS-FR) a élaboré, pour le compte du Réseau Santé de la Sarine, le plan de mesures à mettre en place pour les seniors. La HETS-FR travaille également sur la gouvernance de la St-Nicolas et a initié un groupe de travail ayant trait aux coopératives de logement, réunissant divers acteurs du canton, dont la Ville ; Fribourg a été la commune-test lors de la création de l'Observatoire du logement, mis en place par la Haute école de gestion ; le Conseil communal collabore également avec la Haute école d'ingénierie et d'architecture, notamment dans un programme traitant des adaptations face aux changements climatiques, et organise conjointement des semaines thématiques ayant comme sujet la nature en ville.

### Covid-19 – un défi inédit pour la Ville de Fribourg

La pandémie qui a marqué l'année 2020 – et qui n'est pas terminée au moment de rédiger ce bilan de législature – a bouleversé nos habitudes et nos modes de vie. Dès le semi-confinement décidé par le Conseil fédéral et entré en force le 16 mars 2020, le Conseil communal a pris des mesures urgentes pour assurer un soutien aux personnes vulnérables et aux milieux les plus touchés. Afin de maîtriser la situation sur le plan communal et d'assurer une réactivité rapide et efficace, le Conseil communal a mobilisé l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCO) et mis sur pied une cellule de coordination, chargée d'analyser les demandes de soutien et de soumettre au Conseil communal un catalogue de mesures.

Au total, trois millions de francs ont été octroyés pour pallier les effets non sanitaires de la pandémie. De nombreuses mesures d'urgence ont ainsi été réalisées, au bénéfice notamment des personnes vulnérables (distribution d'aliments, soutien aux institutions sociales, créations d'une « hotline » téléphonique), ainsi que des milieux culturels (maintien des subventions, minirésidences artistiques locales, projet Coronarte), économiques et sportifs. Pour remédier au manque d'activités estivales destinées aux enfants et aux jeunes, la Ville de Fribourg a également mis en place un riche programme d'activités gratuites.

Une lueur d'espoir arrive en ce début d'année 2021, avec le vaccin tant attendu. Le Conseil communal espère que l'année 2021 permettra un retour aussi rapide que possible à une situation normale.



La Ville de Fribourg collabore régulièrement avec les diverses hautes écoles présentes sur le territoire communal.

© Ville de Fribourg 2018